

## Réunion forestière

Mercredi 20 avril 2022 – 9 heures 15

Rendez-vous : à la Salle des Fêtes  
de Bray-sur-Seine (47, rue Jules Ferry).



Organisée par : le syndicat des propriétaires forestiers Fransylva Île-de-France  
avec le soutien du Centre Régional de la Propriété Forestière,  
de FIBois Île-de-France, interprofession de la filière bois  
et du Groupement pour le Développement Forestier Île-de-France.

### Populiculture en Ile-de-France

La surface de peuplier de notre région Ile de France a fortement régressé depuis une trentaine d'années pour plusieurs raisons que vous connaissez : prix insuffisants pour rémunérer une technicité exigeante, pressions sociétales dans une région périurbaine.

La demande en peuplier de qualité des unités de transformation spécialisées en périphérie de la région Ile de France, se renforce.

Dans toutes les régions voisines, des initiatives professionnelles et publiques ont accompagné la relance de cette production dans des conditions compatibles avec l'écologie, l'environnement et l'insertion paysagère. Sait-on qu'un hectare de peupleraie bien gérée stocke jusqu'à 14 tonnes de carbone par an.

Le syndicat des propriétaires forestiers Fransylva Île-de-France appelle à une relance raisonnée et rentable de la populiculture en Ile de France. Il vous invite à participer à la définition et au soutien de cette démarche auprès de notre environnement administratif et sociétal.

La réunion du 20 avril se déroulera selon l'horaire suivant :

- 1) à partir de 9 heures 15 : accueil à la Salle des Fêtes de Bray-sur-Seine, 47, rue Jules Ferry, 77380 Bray-sur-Seine. Café.
- 2) 10 heures précises : réunion à la Salle des Fêtes de Bray-sur-Seine. Présence, difficultés et perspectives de la populiculture en Île de France
- 3) 12 heures 30 : repas au restaurant Chez Grand-Mère, 3, route de Bray, 77134 Les Ormes-sur-Voulzie.
- 4) 14 heures : Visite de peupleraies dans le territoire de La Bassée, organisée par M. Raphaël Trembleau, du Centre Régional de la Propriété Forestière ; animateur du Groupement pour le Développement Forestier d'Île de France.

Pour la bonne organisation de cette journée, nous vous serions reconnaissants de nous retourner le coupon réponse ci-joint avant le 5 avril 2020.



## COUPON-REPONSE

**A retourner avant le 5 avril 2022**

**à FRANSYLVA IDF**

**6, rue de la Trémoille, 75008 Paris**

**Téléphone : 01 47 20 36 32**

**Courriel : [debora.lemesle@fransylva.fr](mailto:debora.lemesle@fransylva.fr)**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Indiquez votre courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

✓ Participera (ont) à la réunion forestière du 20 avril 2022 :

Oui  Nombre de personnes : \_\_\_\_\_

Non

✓ Déjeunera (ont) (participation 10€ par personne) :

Oui  Nombre de personnes : \_\_\_\_\_

Non

Votre participation au déjeuner est à régler avant le 5 avril, par chèque au syndicat des forestiers privés d'Île-de-France par chèque ou par virement :

IBAN : FR76 1820 6004 1765 0410 7364 575, code AGRIFRPP882

✓ Si vous ne pouvez venir à cette réunion et que vous êtes intéressé par la populiculture en île de France, vous pouvez nous envoyer ce coupon réponse avec vos coordonnées pour recevoir le compte rendu et d'autres informations.

Est intéressé à la populiculture en Île-de-France :

Oui

Non